



Message adressé aux actionnaires votant par correspondance à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 avril 2020

Compte tenu de la modification de la troisième résolution décidée par le conseil d'administration de CNP Assurances le 30 mars 2020 qui a été publiée au BALO du 1^{er} avril 2020,

- tous les votes exprimés sur VOTACCESS avant le 1er avril 17 heures, et
- tous les votes exprimés sur les formulaires uniques de vote¹ qui ne porteront pas la mention « **information du BALO du 1^{er} avril 2020 prise en compte** »,

donneront lieu au traitement suivant en ce qui concerne l'appréciation du vote sur la 3^{ème} résolution (relative à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019) :

- les votes « pour » qui auront été exprimés seront enregistrés comme des votes « contre »,
- les votes « contre » comme des votes « contre » et
- les votes « abstention » comme des « abstention ».

Les votes exprimés sur les autres résolutions qui ne seraient pas modifiés de la manière indiquée ci-dessous, seront pris en compte sans modification.

Les actionnaires qui ont exprimé leur vote par correspondance avant le 1^{er} avril 2020 à 17 heures :

- via VOTACCESS, en ayant choisi l'option « vote par correspondance »,
- par courrier, en ayant retourné leur formulaire unique de vote avec la case « Je vote par correspondance » cochée,

peuvent modifier leurs choix (vote par correspondance, avec la possibilité de s'exprimer de nouveau sur l'ensemble des résolutions, auquel cas seuls leurs votes modifiés seront pris en compte, ou pouvoir donné au président de l'assemblée) :

- en adressant, avant le **jeudi 16 avril 2020 à 15h** (heure de Paris) au plus tard, un e-mail à l'adresse ct-assemblees@caceis.com avec, dans l'objet, l'indication « AG CNP Assurances 17 avril 2020 » et en pièce jointe un formulaire unique de vote complété **de la mention « information du BALO du 1^{er} avril 2020 prise en compte »**,
- en envoyant leur formulaire unique de vote par voie postale à l'adresse CACEIS Corporate Trust – assemblées générales centralisées – 14, rue Rouget-de-Lisle – 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 09 afin de modifier leurs choix. Celui-ci devra être **reçu au plus tard le 14 avril 2020** pour être pris en compte.

¹Formulaire intitulé « *spécimen de formulaire unique de vote* » disponible à l'adresse : <https://www.cnp.fr/le-groupe-cnp-assurances/investisseurs/actionnaires-individuels/assemblee-generale-2020>